



Environnement Agradé afin de Régénérer la Terre par l'Humus

« EARTH Garden parc »

Tiers lieu d'exposition agroécologique, espace naturel interactif, sources d'inspirations, générateurs de vocations.

Projet à vocation sociale, solidaire
& environnementale

Descriptif
et BP



Interlocuteurs

EARTH Garden parc

Monsieur Yves CONTRERAS Président asso EGP
Régisseur Coordinateur & Gérant SCI

regisseur.earthgardenparc@outlook.fr

07 64 47 28 03

Monsieur Christin Rodrik vice-président
commercial au 1% For the Planet

Monsieur Bruno Chaput secrétaire gérant

Monsieur Isaac Decarvahlo vice-président

Monsieur Guy Jouve trésorier

Tristan FERRE SAS

Tristan FERRE

Consultant spécialisé dans les
projets à vocation sociale et
environnementale

contact@tristan-ferre.fr

06 81 23 55 50

05 64 37 14 55

entrepreneurs-animaliers.fr

1. Présentation des porteurs de projet



1.1. L'association EARTH Garden parc

- **EARTH Garden parc est une association à but non lucratif, actuellement domiciliée à Lézignan Corbières, ayant pour objet social :**
 - De favoriser la transition écologique auprès des paysans, en les accompagnant par des formations, en subventionnant les porteurs de projets en micros fermes (foncier).
 - De faire découvrir auprès du public, qui sera en immersion dans le parc, les différents champs d'applications liés à la vocation sociale agroécologique.
 - D'informer, de transmettre et de promouvoir, de communiquer aux professionnels (en reconversion) et profanes (jardins familiaux), les nouvelles techniques et méthodes pratiques et stratégiques, relevant de l'agrologie écologique, de la biodynamie permaculturelle, des énergies renouvelables et du développement durable, dans le respect de la déontologie propre à chaque discipline.

1. Présentation des porteurs de projet



1.2. Focus : Permaculture et étude de l'INRA

La permaculture « est une démarche de conception éthique visant à construire des habitats humains durables en imitant le fonctionnement de la nature ».

(Bill Mollison, considéré comme l'un des fondateurs de la permaculture).

L'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) – désormais INRAE, est une émanation officielle de l'Etat (ministère de l'Agriculture). Le 30 Novembre 2015, en association avec la ferme du Bec Hellouin, elle publie un rapport « Maraîchage biologique permaculturel et performance économique » qui **démontre la viabilité économique d'une exploitation en permaculture intensive dès 1000 m² cultivés**. Cette étude remet en cause la croyance que pour être viable, l'agriculture doit être toujours plus expansive, mono-production, mécanisée et assistée par la chimie.



<https://inra-dam-front-resources-cdn.brainsonic.com/ressources/afile/362783-745d0-resource-rapport-final-bec-hellouin.pdf>



1.3. Champs d'action de l'association

Concrètement, l'association a pour vocation de créer un écosystème favorisant l'émergence de projets (agri)culturels viables économiquement, durables et résilients. Pour cela elle se fixe deux objectifs, et trois actions :

Objectif	Pourquoi ?	Comment ?
Réduire les barrières à l'entrée auxquelles font face les porteurs de projet du monde néo-agricole : un foncier inaccessible aux personnes qui se lancent (prix et disponibilité) ; un manque de formation et d'accompagnement ; une faible stratégie de distribution	L'INRAE a prouvé la viabilité de projets de micro-fermes en permaculture intensive, dès 1000m ² de surface cultivée. Cependant l'accès au foncier agricole est encore un gros problème pour les porteurs de projet (néo-paysans), et l'offre de formation en permaculture n'est pas encore la norme.	La première mission de l'association sera de mettre à disposition de porteurs de projets un patrimoine foncier, afin qu'ils se concentrent davantage sur la réussite de leur exploitation, plutôt que l'apurement de leur endettement.
	Le modèle économique classique agriculteur > coopérative > marché est à bout de souffle et n'est pas pertinent pour un permaculteur, à la différence des circuits courts de proximité.	Les producteurs pourront se distribuer directement dans la boutique de l'association, en circuit direct.
Sensibiliser et éduquer autour de la permaculture, de l'élevage et du monde social et environnemental	Pour soutenir un modèle économique plutôt qu'un autre, les citoyens doivent avoir l'opportunité d'en observer la réalité, les effets, et voir de participer à son succès.	Le site de l'association sera ouvert aux visites, et une ferme pédagogique et seront créés. Le lieu sera organisé comme un parc botanique et animalier.

1. Présentation des porteurs de projet



1.4. Un premier pas vers un essaimage global

Le projet « **EARTH Garden Parc Centre Occitanie** » sera la première étape de la vocation de l'association, décrite dans ce document.

Après une phase d'expérimentation « pilote & model », le projet aura vocation à être généralisé en réseau, à raison d'un Parc par Région de France Métropolitaine (hors Corse)

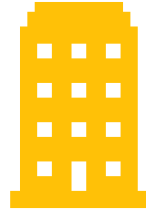


1. Présentation des porteurs de projet

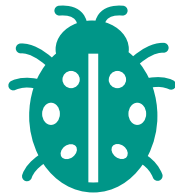


EARTH Garden-Parc

1.5. Un parc, deux organisations juridiques



Une SCI à vocation agricole
qui détiendra le foncier, l'aménage et le louera « clé en main »



Une Association loi 1901
qui organise la vie du parc « tiers-lieu », les concessions, l'animation et la pédagogie environnementale

CA
10% du



CA
10% du

Les partenaires concédés
Maraiché paysans, apiculteurs, ferme pédagogique, formations...

1. Présentation
des porteurs de
projet



EARTH Garden-Parc

1.5. Un parc, deux organisations juridiques



**Gérant SCI à
vocation
agricole**



**Yves CONTRERAS,
Président régisseur
coordinateur de l'asso
EGP & Gérant SCI**



L'association EGP + Gérant SCI



**Isaac Decarvahlo
Vice-président**



**Guy Jouve
Trésorier**



**Rodrik Christin
Vice-Président commercial
au 1% For The Planet**



**Bruno Chaput Secrétaire
Gérant Asso & SCI**

**1. Présentation
des porteurs de
projet**



1.5. Le rôle du bureau de l'association

Le bureau organise la stratégie de l'association, ses concessions, la fait vivre au quotidien, et met en place différents projets.



1. Présentation des porteurs de projet



1.5. Le rôle du Régisseur

Le régisseur coordinateur assure la direction opérationnelle du site. Il coordonne les projets et les parties prenantes au quotidien. Il est l'interlocuteur terrain privilégié.

1. Présentation des porteurs de projet



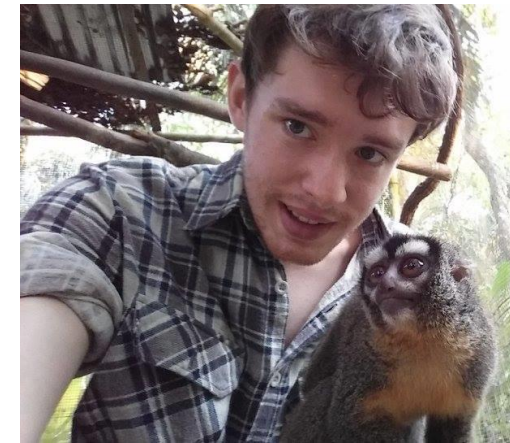
Yves CONTRERAS,
c'est une carrière
riche de multiples
expériences :

- Expert en sécurité des ERP
- Régisseur d'un parc pour enfant « Pitchoune Parc »
- animateur et amateur de permaculture



1.6. Tristan FERRE, consultant pour EGP

- **Tristan FERRE SAS** est un cabinet à taille humaine de conseil, de coaching et de formation professionnelle, spécialisé dans les activités de l'économie sociale et solidaire, et dans le secteur de l'entrepreneuriat animalier et environnemental.
- Anciennement **consultant et auditeur** pour des cabinets de renommée internationale, **créateur d'entreprise**, puis directeur d'une grande association régionale, **j'accompagne aujourd'hui une cinquantaine de projets à impact social et environnemental** (fermes pédagogiques, médiation animale, accueil touristique en milieu agricole ou rural, etc.).



<https://entrepreneurs-animaliers.fr>

facebook.com/entrepreneursanimaliers/

2. Détails du projet « EARTH **Garden** parc »



2. Détails du projet « EARTH Garden Parc »

2.1. Achat et adaptation d'un lieu existant

- Le projet pilote sera situé à environ 1h de Toulouse et 1 h de Perpignan 20 minute de Narbonne et Carcassonne.
- Il consistera à acquérir une vocation d'établissement d'accueil, ainsi que 2 hectares attenants.
- Le lieu d'implantation idéal en Occitanie, devra être facile d'accès pour un public urbain.





2.1. Achat et adaptation d'un terrain existant

- **Voici le lieu envisagé**
- Il s'agit d'un terrain de 2Ha à proximité du lycée et du collège de Lézignan Corbières.
- (2 hectares avec hangar agricole ERP 5000 M2, + serre bio climatique 5 000 M2)
- Prix du foncier : 30 000 € acquisition SCI. La SCI commercialisera sous forme de location les différents modules de l'outil ERP aux usagers extérieurs.
- L'association EARTH Garden ne reversera pas de loyer à la SCI.



2. Détails du projet « EARTH Garden Parc »



2.2. Aménagement de différents espaces



Espaces de Cultures

- Maraichage en permaculture
- Apiculture

Parcours visitable, ouvert au public
Espace de vente directe



Ferme pédagogique

- Education à l'environnement
- Médiation Animale (Zoothérapie)
- Animations ateliers pédagogiques



Accueil, hébergement

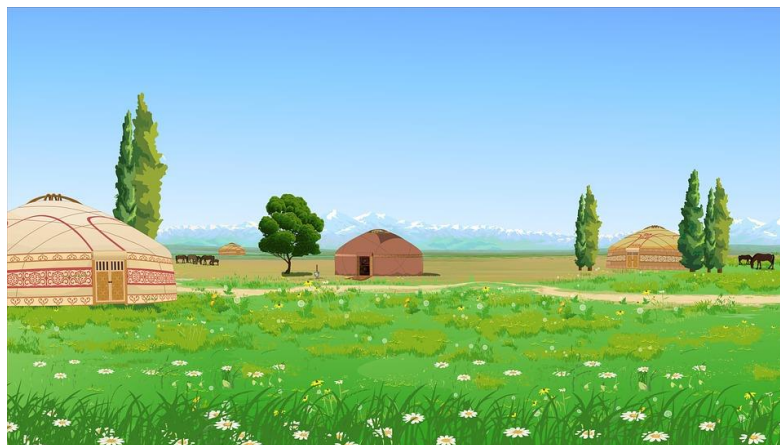
- ERP de jour (formations, conférences, conventions...)
- Gîte (gestion & location SCI)
- Salle polyvalente (gestion & location SCI)
- Logement de fonction (demande de permis de construire à la Mairie de Lézignan Corbières 1000 m2 (administration & gardien régisseur))

2. Détails du projet « EARTH Garden Parc »

Sur un modèle « tiers-lieu », certaines activités seront concédées à des porteurs de projets compétents



2.3.1. Gîtes Happy



Délimitation

Actuellement 2 ha prairie sont disponibles pour l'accueil du public. Des groupes scolaire, classes vertes, seront accueillies après aménagement du parc .

Échéances

Dès l'ouverture + agrandissements en N3

Principaux investissements

Installation des hébergements
(150 000 €)

Acteurs

Concédé à l'association **EGP**

Modèle économique

Commission de 10% sur les recettes,
pas de loyer fixe



L'association étant à but non lucratif, les tarifs « concessions » peuvent évoluer à la baisse au fil des années



2. Détails du projet « EARTH Garden Parc »



EARTH Garden-Parc

2. Détails du projet « EARTH Garden Parc »

2.3.2. « Space Booking Meeting » : événementiel



Délimitation

Dans un bâtiment financé par un partenaire externe (parc solaire), une salle polyvalente de grande taille 200 M2 : séminaires, événements privés, etc.

Échéances

Début des travaux en première année, avec ouverture après 18 mois d'existence (été de la deuxième année).

Principaux investissements	Acteurs	Modèle économique
Mise aux normes, travaux intérieurs et accessibilité PMR, aménagement	Concédé à l'association EGP	Location payante (estimé à 1500 € la semaine) L'association offrira gracieusement des espaces privatisés aux donateurs et bienfaiteurs qui ont participé au financement du projet.



2. Détails du projet « EARTH Garden Parc »

2.3.3. Maraîchage « The garden of my Earth »

Délimitation

Extérieurs sur 20.000 m²
 Comprenant 5000 m² de hangar aménagé en ERP avec bacs de cultures 4000 m² de serres bioclimatiques sur le reste du terrain parc paysagé plus loges disséminées.

Échéances

Ce sera le premier espace mis en service.
 Mauvais rendement prévu en année 1, amélioration dès l'année 2



Crédit Image : ferme du Bec Hellouin

Principaux investissements	Acteurs	Modèle économique
4000 m ² de Serres Préparation du terrain Espaces techniques	1 Maraîcher concessionnaire ou un groupement de permaculteurs	Pas de loyer fixe Une commission de 10% sur le CA généré par le maraîcher. Distribution en boutique « <i>Aliment'erre</i> ». Pour un panier « <i>Element'erre</i> »



2.3.5. Visite du parc & « Playful park for family »

Délimitation

La majeure partie des espaces seront aménagés de sorte à pouvoir être visités (zones de maraichage, ferme pédagogique,).
+ un espace d'évolution ludique « *Happy' Tchoun Parc* » pour les enfants, financé par l'association sur dons ou fonds propres.



Échéances

Dès qu'un espace est prêt à démarrer, il est automatiquement ouvert à la visite.



2. Détails du projet « EARTH Garden Parc »

Principaux investissements

Création du parcours de visite, en partie adapté PMR, fléchage et mobilier d'extérieur. *Happy' Tchoun Parc*

Acteurs

L'association reste en charge des visites

Modèle économique

Visite payante (5€ / visite).



EARTH Garden-Parc

2. Détails du projet « EARTH Garden Parc »

2.3.6. Activité « Bee Happy Culture »

Délimitation

Apiculture zone protégée du public

Échéances

Dès la première année

Principaux investissements

L'achat du matériel (100 ruches + extracteurs) sera pris en charge par l'association, l'apiculteur achètera les essaims



Acteurs

L'association concèdera les ruches à un apiculteur indépendant.

Modèle économique

Pas de loyer fixe, commission sur les recettes générées (10%). Vente directe possible à la boutique de l'association



EARTH Garden-Parc

2. Détails du projet « EARTH Garden Parc »

2.3.7. Ferme pédagogique «Zoo Terre Happy»

Délimitation

Un bâtiment réservé aux animations et séances de pédagogie et de médiation animale, plus un espace extérieur réservé aux animaux de ferme.

Échéances

Ouverture dès la première année (écoles, classes vertes, centre aéré)

Principaux investissements

Bâtiment léger (containers) + aménagements intérieurs et extérieurs aux normes ERP et PMR

Acteurs

Concédée à une association, qui développera ses activités

Modèle économique

Pas de loyer fixe aux professionnels qui anime le parc (sauf charges « fluides »)
Une commission de 10% sur le CA des recettes sera versé à l'association EGP.
Les occupants acceptent qu'une partie soit visitée quotidiennement (visite libre) ils proposent des ateliers pédagogiques et chantiers participatif régulièrement en contrepartie .





2.3.8. Centre de formation « Happy Training Center »

Délimitation

Ensemble du site + salle polyvalente & de conférences

Échéances

Cette activité démarrera dès que le site sera prêt à accueillir du public.

Principaux investissements

Mobilier de formation : projecteur, tables et chaises + conception des supports pédagogiques

Acteurs

Formateurs extérieurs
Organismes de financement de la formation professionnelle

Modèle économique

Loyer / Commission sur le CA généré par les organismes de formation sélectionnés

2. Détails du projet « EARTH Garden Parc »





2.3.9. Happy Lunch



Échéances

Ouverture l'été de l'année 2

Modèle économique

Une étude de faisabilité sera faite en année 2, en prenant en compte la fréquentation réelle du site, et en réalisant un prévisionnel dédié.

Délimitation

A terme, il est prévu l'implantation d'un restaurant au sein du parc, qui se fournirait autant que possible auprès des maraîchers du parc.



2. Détails du projet « EARTH Garden Parc »



2.3.10. l'enjeux de l'impact économique & social

2. Détails du projet « EARTH Garden Parc »



Impact social

A très court terme, **15 emplois** seront créés. A moyen-long terme, nous comptons près **d'une vingtaine d'emplois directs et indirects** que pourrait générer le parc :

- 8 Maraichers 2 Pépiniéristes
- 1 Apiculteur, 1 éleveur de lombrique
- 2 Animatrices/teurs micro ferme péda
- 1 Primeur
- Des formateurs
- Des artisans (boulangers, huiles essentielles, plantes aromatiques, épicerie, etc...)

Impact économique

Le site génère de la fréquentation touristique, mais aussi un **trafic toute l'année** avec l'accueil de scolaires, classes vertes: la vente de produits agricoles, les séminaires d'entreprises, formations, etc.

L'agrotourisme est aussi un moyen de dynamiser l'économie locale.

3. Modèle économique et gestion du projet



EARTH Garden-Parc

3. Modèle économique et gestion du projet

3.1. Estimation des investissements (SCI)

Date mise en service	Activité	Description	Commentaire	Montant TTC	Durée amortissement	DADP TTC
01/09/2025	0 / Activité globale	Achat foncier existant 30 000 €	+ frais de notaire 5 000 Travaux 250000	40 000 €	30	1 333 €
01/09/2025	0 / Activité globale	Architecte Partenariat Tenergie	Permis d'aménagement + construire	- €	30	- €
01/01/2025	0 / Activité globale	Aménagement 2 salles hors-sac	la construction étant payée par le partenaire photovoltaïque	- €	10	- €
01/09/2025	0 / Activité globale	Autres aménagements	hors section ERP et hors ferme pédagogique	10 000 €	10	1 000 €
01/09/2025	0 / Activité globale	Autre mobilier (bureaux, accueil, rangements point de vente)	non électronique	2 000 €	10	200 €
01/09/2025	0 / Activité globale	Matériel informatique (ordinateurs + imprimantes...)	2 ordinateurs + 1 imprimante	5 000 €	10	500 €
01/09/2025	0 / Activité globale	Création d'un site internet permettant : réservation, paiement en ligne, etc.	estimé	1 500 €	3	500 €
01/09/2025	0 / Activité globale	Véhicules		35 000 €	5	7 000 €
01/09/2025	0 / Activité globale	Terrassement, création du design extérieur	hors section ERP et hors ferme pédagogique Cloture = 15000€	15 000 €	25	600 €
01/09/2025	0 / Activité globale	Assistance à Maitrise d'Ouvrage "activités de loisir"		4 080 €	25	163 €
01/09/2025	1 / maraichage	5 000 m² de Hangar bioclimatique	Partenariat Tenergie	- €	10	- €
01/09/2025	1 / maraichage	5 000 m² de serre bioclimatique	Partenariat Tenergie	- €	10	- €
01/09/2025	1 / maraichage	Irrigation du site	Devis	66 076 €	10	6 608 €
01/09/2025	1 / maraichage	Infrastructures lourdes dédiées au maraichage (stockage, matériel...)	sauf investissements imputables au partenaire	10 000 €	25	400 €
01/09/2025	1 / maraichage	Boyeur biomasse + tracteur	Devis	52 779 €	10	5 278 €
01/09/2025	2/ ferme pédagogique	Création de deux bâtiments "containers" et aménagements		36 656 €	25	1 466 €
01/09/2025	2/ ferme pédagogique	Sanitaires		17 502 €	10	1 750 €
01/09/2025	2/ ferme pédagogique	Aménagement - mobilier		10 000 €	10	1 000 €
01/09/2025	3/ Apiculture	Achat 100 ruches	200 € pour 1 ruche x 100 ruches	20 000 €	10	2 000 €
01/09/2025	3/ Apiculture	Autre		5 000 €	5	1 000 €
01/01/2025	4/ ERP location salle	Aménagements, mobilier		40 000 €	10	4 000 €
01/09/2025	5/ Visite libre	Mobilier extérieur (panneaux, bancs, poubelles, toilettes...)		30 000 €	10	3 000 €
01/01/2026	6/ Hébergement / Camping	Achat et installation des gîtes	5 cabanes	123 150 €	15	8 210 €
01/01/2026	6/ Hébergement / Camping	Matériel & aménagement		15 000 €	10	1 500 €
				538 743 €	13,67	47 508 €



3.2. Prévisionnel de la SCI

Compte de résultat prévisionnel simplifié	N=1	N=2	N=3	N=4	N=5
RECETTES	60 000 €	80 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €
Loyer SCI	60 000 €	80 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €
CHARGES	101 468 €	72 468 €	82 178 €	82 178 €	82 178 €
CHARGES EXPLOITATION	40 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Expert comptable	3 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Assistance TF Consulting	35 000 €	- €	- €	- €	- €
Autres frais généraux	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT	60 968 €	67 968 €	77 678 €	77 678 €	77 678 €
CHARGES FINANCIERES	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €	- €	- €	- €
RESULTAT AVANT IMPOTS	- 41 468 €	7 532 €	37 822 €	37 822 €	37 822 €
IS	- €	- €	583 €	6 256 €	11 930 €
RESULTAT	- 41 468 €	7 532 €	37 239 €	31 566 €	25 893 €

3. Modèle économique et gestion du projet

Flux de Trésorerie	N=1	N=2	N=3	N=4	N=5
ENCAISSEMENTS	300 000 €	80 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €
Loyer SCI	60 000 €	80 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €
CAPITAL (Fondateurs)	240 000 €				
CAPITAL (autres)					
EMPRUNTS					
DECAISSEMENTS	945 954 €	74 000 €	142 150 €	4 000 €	4 000 €
CHARGES EXPLOITATION	40 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
INVESTISSEMENTS	905 954 €	70 000 €	138 150 €	- €	- €
CHARGES FINANCIERES					
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS					
FLUX DE TRESORERIE SUR L'ANNEE	- 645 954 €	6 000 €	- 22 150 €	116 000 €	116 000 €
Trésorerie Cumulée	- 645 954 €	- 639 954 €	- 662 104 €	- 546 104 €	- 430 104 €



3. Modèle économique et gestion du projet

3.3. Estimation des recettes à 5 ans (ASSO)

Activités	Unité	Tarif asso	Libellé	N=1	N=2	N=3	N=4	N=5
Secteur 1 : the garden of my earth Zone de maraichage, concédée (10.000 m ² cultivés, voir le double, en association avec la forêt comestible)	Commission sur CA du prestataire	10%	Capacité économique maximale	330 000 €	330 000 €	570 000 €	570 000 €	570 000 €
			Rendement réel (/rapport INRA)	25%	65%	65%	65%	65%
			CA potentiel du maraicher	97 350 €	214 500 €	370 500 €	370 500 €	370 500 €
			CA HT	9 735 €	21 450 €	37 050 €	37 050 €	37 050 €
Secteur 2 : Formation professionnelle Organisme de formation	Commission sur CA du prestataire	10%	Nb stagiaires reçus	12 €	32 €	40 €	40 €	40 €
			CA potentiel de l'OF	24 000 €	64 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €
			CA HT	2 400 €	6 400 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €
			CA TTC	2 400 €	6 400 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €
Secteur 3 : zoo terre happy Ferme pédagogique, concédée	Commission sur CA du prestataire	10%	Capacité économique maximale	103 200 €	154 800 €	206 400 €	206 400 €	206 400 €
			Taux d'occupation estimé	18%	45%	60%	60%	60%
			CA potentiel de la ferme péda	18 060 €	72 240 €	123 840 €	123 840 €	123 840 €
			CA HT	1 806 €	7 224 €	12 384 €	12 384 €	12 384 €
Secteur 4 : Bee Happy Culture Ruches concédées (x100) l'apiculteur prend en charge les essaims - (hypothèse 25kg miel par ruche)	Commission sur CA du prestataire	10%	Capacité économique maximale	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
			Rendement réel	38%	60%	70%	70%	70%
			CA potentiel de l'apiculteur	18 750 €	30 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €
			CA HT	1 875 €	3 000 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
Secteur 5 : Space Booking Meeting Location de la salle polyvalente : salon, réunions, conférences, colloques, conventions.	tarif semaine	1 500 €	Qtés max disponibles	52	52	52	52	52
			Tx occupation	0%	25%	50%	50%	50%
			Qté vendue	0,00	14	28	28,00	28,00
			CA HT	- €	21 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €
Secteur 6 : Ouverture au public Ouvert le WE et les vacances uniquement	Tarif moyen	5 €	Fréquentation estimée	5280	11860	11860	11860	11 860 €
			CA HT	26 400 €	59 300 €	59 300 €	59 300 €	59 300 €
Secteur 7 : Gîte Happy Hypothèse 7 gîtes actuellement à la location (base 100K€ en 2018) + 5 cabanes en N=3 qui devraient doubler le CA	Commission sur CA du prestataire	10%	CA de référence : 2018	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
			Point de référence	100%	100%	150%	200%	200%
			CA du concessionnaire (SAS)	100 000 €	100 000 €	150 000 €	200 000 €	200 000 €
			CA HT	10 000 €	10 000 €	15 000 €	20 000 €	20 000 €
TOTAL			CA TOTAL HT	52 216 €	128 374 €	177 234 €	182 234 €	182 234 €



EARTH Garden-Parc

3. Modèle économique et gestion du projet

3.4. Compte de résultats prévisionnel (ASSO)

	N=1	N=2	N=3	N=4	N=5
RECETTES	78 032 €	176 448 €	253 168 €	263 168 €	263 168 €
CHIFFRE D'AFFAIRES	78 032 €	176 448 €	253 168 €	263 168 €	263 168 €
1 / maraîchage	19 470 €	42 900 €	74 100 €	74 100 €	74 100 €
2/ formation professionnelle	4 800 €	12 800 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €
3/ ferme pédagogique	3 612 €	14 448 €	24 768 €	24 768 €	24 768 €
4/ Apiculture	3 750 €	6 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €
5/ ERP location salle	- €	21 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €
6/ Visite libre	26 400 €	59 300 €	59 300 €	59 300 €	59 300 €
7/ Gîte	20 000 €	20 000 €	30 000 €	40 000 €	40 000 €
CHARGES	132 596 €	197 196 €	227 396 €	227 396 €	227 396 €
CHARGES EXPLOITATION	132 096 €	196 696 €	226 896 €	226 896 €	226 896 €
Loyers SCI	60 000 €	80 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €
Fournitures	6 100 €	6 100 €	6 100 €	6 100 €	6 100 €
Services extérieurs	9 600 €	19 400 €	9 600 €	9 600 €	9 600 €
Personnel	55 196 €	89 996 €	89 996 €	89 996 €	89 996 €
Impots et taxes	1 200 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT	- €	- €	- €	- €	- €
CHARGES FINANCIERES	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €	- €	- €	- €
RESULTAT	- 54 564 €	- 20 748 €	25 772 €	35 772 €	35 772 €



EARTH • Garden-Parc



Environnement Aggradé afin de Régénérer la Terre par l'Humus

earth-garden-parc.org

⇓ Ils nous soutiennent ⇓



TRISTAN FERRÉ
CONSULTING, COACHING ET FORMATION

<https://entrepreneurs-animaliers.fr>

⇓ Comment faire un don ? ⇓



FOR THE PLANET
— NONPROFIT PARTNER —

DEDUCTION
60%
de votre don
DÉDUCTIBLE
FISCALE

<https://directories.onepercentfortheplanet.org/nonprofit-partners/earth-garden-parc>

Découvrez [ici](#) pourquoi nous soutenir via 1% FOR THE PLANET



helloasso

<https://www.helloasso.com/associations/earth-garden-parc>